

Brève. Apparition de la fièvre aphteuse au nord de l'Afrique au printemps 2012

Short item. Outbreaks of foot-and-mouth disease in northern Africa, Spring 2012

Catherine Collignon (1) (catherine.collignon@anses.fr), François Moutou (2)

(1) Anses, Direction de l'évaluation des risques, Maisons-Alfort

(2) Anses, Laboratoire de santé animale de Maisons-Alfort

Mots clés : fièvre aphteuse, Égypte, Libye, sérotype SAT2 / **Keywords:** foot-and-mouth disease, Egypt, Libya, SAT2 serotype

Il existe souvent des corrélations entre instabilité politico-économique et risques d'émergence épidémique ou épizootique. Même si corrélation ne signifie pas relation de cause à effet, on peut noter que deux pays du nord de l'Afrique, qui connaissent des évolutions profondes de leur organisation intérieure, viennent de déclarer des foyers de fièvre aphteuse (FA) avec une souche virale (SAT 2) habituellement présente au sud du Sahara.

La FA est une infection due à un virus à ARN de la famille des Picornaviridae et du genre Aphovirus. Il existe sept types de virus aphteux : A, O, C, Asia1 et SAT1 (South African Territories), SAT2 et SAT3. Extrêmement contagieuse, elle atteint tous les Artiodactyles, domestiques et sauvages et, de manière tout à fait anecdotique (tant par la fréquence que par la gravité), l'Homme. La maladie sévit dans diverses régions d'Asie, du Moyen-Orient et d'Amérique du Sud. En Afrique, la FA évolue sur un mode enzoo-épizootique. Cliniquement sur les grands ruminants et les suidés, après une incubation de deux à sept jours, elle se traduit par un syndrome fébrile suivi de l'apparition d'aphtes dans la bouche, dans les espaces interdigués et sur les couronnes des ongles ainsi que sur la mamelle. La guérison se produit généralement en une à deux semaines, en l'absence de surinfections. Chez les jeunes, la mort peut survenir après généralisation des lésions au tube digestif, à l'appareil respiratoire ou myocardite.

Depuis le mois de mars 2012, la Libye et l'Égypte ont déclaré à l'OIE des foyers de FA (Figure 1) :

- le 12 mars, la Libye a déclaré un foyer dans un élevage de 46 bovins situé dans la province de Benghazi (Cyrénaïque). Onze cas, dont cinq mortels ont été observés chez des bovins nouvellement introduits dans l'exploitation. Selon le rapport, l'élevage a été mis en quarantaine, les locaux désinfectés et les animaux atteints ont reçu un traitement symptomatique ;
- les 14, 20 et 27 mars 2012, l'Égypte a déclaré 25 foyers dans des villages de 12 gouvernorats.

Onze de ces gouvernorats se situent le long du Nil, depuis son delta jusqu'en Haute-Égypte : Louxor (4 foyers), El Gharbia (2), Kafr el-Cheikh (1), Damiette (3), Minya (2), Menoufeya (5), Ach-Charqiya (2), Alexandrie (1), Ismaïlia (1), Dakahleya (1) et Al Buhayrah (1). Le douzième gouvernorat de la Nouvelle Vallée, dans le quart sud-ouest du pays, comprend deux des 25 foyers. Au total, parmi 957 bovins, 1060 buffles et 52 ovins/caprins présents dans les foyers identifiés, respectivement 381 cas (dont 28 mortels), 103 cas (dont six mortels) et 12 cas (dont deux mortels) ont été recensés. Le rapport indique que les animaux atteints ont reçu un traitement symptomatique, les villages ont été mis en quarantaine et les locaux désinfectés. Des restrictions de déplacements des animaux ont été instaurées dans le pays et la vaccination va être réalisée.

Les souches, envoyées et analysées au laboratoire de référence de l'OIE (également laboratoire de référence de la FAO) de Pirbright (Royaume-Uni) sont du sérotype SAT2. Il s'agit d'un sérotype exotique en Égypte et en Libye, habituellement détecté au sud du Sahara. Auparavant, la présence du sérotype SAT2 a été signalée en 2003 en Libye et en 1950 en Égypte. Ce sérotype a également été identifié, au cours des dernières années, dans des pays proches de la Libye et de l'Égypte, comme l'Éthiopie (2009-2010), le Kenya (2009), le Nigéria (2008) ou le Niger (2006).

La comparaison de ces souches avec d'autres virus circulant actuellement les rapproche de souches identifiées au Soudan, pays frontalier de la Libye et de l'Égypte. À ce jour, l'origine des foyers n'a cependant pu être identifiée. Des importations d'animaux pourraient être en cause.

Dans un communiqué du 22 mars 2012, la FAO souligne l'urgence de mettre en œuvre des mesures visant à maîtriser cette épizootie et à éviter sa propagation à l'ensemble de l'Afrique du Nord et au Moyen-Orient. À la demande du gouvernement égyptien, une équipe d'urgence de la FAO s'est rendue sur place. En collaboration avec les services vétérinaires locaux, elle a élaboré un plan national de lutte, incluant notamment des mesures de biosécurité, de confinement, des restrictions de déplacements, la fermeture des marchés d'animaux vivants d'espèces sensibles et la destruction des cadavres, de préférence par incinération, à défaut en les enterrant ; ces cadavres ne doivent pas être jetés dans les canaux de drainage, sous peine de contaminer l'eau. La vaccination contre le sérotype SAT2 doit être réalisée, ce qui occasionne un besoin urgent en vaccins. Actuellement, les vaccins utilisés en Égypte couvrent seulement les sérotypes A et O, enzootiques dans le pays.

Le communiqué de la FAO indique que l'Égypte compte 6,3 millions de buffles/bovins et 7,5 millions d'ovins/caprins. Selon ce communiqué, les estimations officielles font état de 40 222 animaux infectés et 4 658 cas mortels, chiffres très éloignés des trois rapports de l'OIE. De plus, le taux de mortalité rapporté (10 % des cas chez les bovins) en Égypte est plus élevé que d'habitude (la mortalité étant habituellement de l'ordre de 1 à 5 %). Plusieurs hypothèses pourraient expliquer ce phénomène :

- d'une part il s'agit de la contamination d'une population naïve au regard du sérotype SAT2, la vaccination contre les sérotypes A et O n'entraînant pas de protection contre d'autres types de virus aphteux ;
- d'autre part d'autres maladies pourraient être à l'origine de certains cas considérés comme des cas de FA et l'indemnisation des éleveurs pourrait être à l'origine de sur-déclarations de cas.

Face à l'émergence d'un sérotype exotique en Libye et en Égypte, il faut souhaiter que les mesures mises en place permettent de maîtriser l'infection et de prévenir son extension au Maghreb. Une telle diffusion du virus entraînerait un risque de propagation à l'Europe via les pays du Sud de l'Europe.

Liens utiles

http://web.oie.int/wahis/public.php?page=weekly_report_index&admin=0&newlang=2

<http://www.fao.org/news/story/fr/item/129919/icode/>

http://www.wrlfmd.org/fmd_genotyping/



Figure 1. Carte des foyers de FA en Égypte et en Libye (d'après les rapports OIE)